

Compte rendu n° 26

Réunion du jeudi 26 octobre 2017 à 18h30

*Présents : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, M·Willkomm·H, M· Bonnel L
Mme Carlier·A, M· Mondot·S, Melle Trujillo A-S*

Absente excusée : Mme Paux I·

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion·

1) Compte rendu des délégués

Syndicat d'eau : Les travaux de remplacement de la canalisation d'eau ont débutés le 11/09/2017· Afin d'éviter les litiges, un état des lieux est réalisé par un huissier devant chaque habitation·

Les travaux se déroulent normalement, des réunions de chantier ont lieu chaque jeudi jusqu'à la fin des travaux·

SISCO : Modification du ramassage scolaire en raison des différents travaux (un décalage de 5 minutes est mis en place)· Un point est réalisé par M·JACQUET concernant les différentes embauches depuis la rentrée, le départ de Mme CHOIN, ainsi que le futurs départ en retraite de Mme KULAWIAK A· Reconduction du contrat de Melle MARION en tant que secrétaire du SISCO·

Classe de Mer / Classe de Neige : Les contrats et les discussions sont en cours avec un organisme pouvant accueillir 40 enfants·

Mercredi détente : Embauche de Mme Laurence VERDIERE afin d'encadrer les animations du mercredi matin· Des activités diverses et variées sont proposées aux enfants, pour rappel, le PASS est de 15 euros par enfant (vacances à vacances), dégressif suivant le nombre·

Noël : Un spectacle (projet) aura lieu pour les Maternelles et les Primaires du regroupement à la salle des fêtes de Roisel· Un livre sera également offert à tous les enfants· Un projet d'arbre de Noël est également en cours·

Centre aéré : Aucune charge n'est retenue contre les animateurs, un démenti est prévu ainsi qu'une réunion à la salle des fêtes de Roisel·

2) Point travaux effacement réseaux

Suite à la période estivale, les travaux d'effacement ont repris au cours du mois de septembre. A ce-jour, il ne reste que quelques liaisons rue de Bretagne et rue de Roisel. Au cours du mois de novembre l'entreprise EITF va installer les 14 candélabres dans les différentes rues.

3) Proposition convention effacement réseaux rue de la Dessous

Nous venons de recevoir le devis de la FDE pour le projet d'effacement du réseau électrique rue de la Dessous à Hervilly. En juillet 2015, pour cette même rue, la contribution de la commune était de 107 500 € (subvention de la FDE 55 %). Sur ce nouveau devis, la subvention de la FDE est de 75 % jusqu'au 31/12/2017, le contribution de la commune est désormais de 86 000 €. Cependant, nous remarquons une nette augmentation du coût des travaux concernant le réseau de communications électriques, un contact va être pris avec la FDE. Avant de signer cette convention, nous attendons la confirmation de la somme à percevoir chaque année concernant les éoliennes. Nous étudierons financièrement la faisabilité de ce projet en fonction de cette fiscalité.

4) Délibération modification statuts CCHS

Cette délibération concerne la loi dite MACTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles), notamment les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Compétences obligatoires : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / Collecte et traitement des déchets...

Compétences optionnelles : protection et mise en valeur de l'environnement / Politique du logement et cadre de vie...

Compétences facultatives : Assainissement collectif...

Votée et acceptée à l'unanimité par les conseillers présents.

5) Délibération modification statuts accueil du mercredi (SISCO)

Afin d'officialiser le remplacement des TAP par le "mercredi détente" auprès de la perception, chaque commune du SISCO Haute Somme doit en délibérer.

2

6) Achat décor illuminations de Noël

Proposition de M·DODRÉ pour l'acquisition de décors de Noël d'occasion d'une valeur de 70 € par décor via la SICAE de la Somme et du Cambrasis (prix neuf environ 600 €). Acceptée à l'unanimité par les conseillers présents.

7) Résultats "Villages et Maisons Fleuris"

Maisons Fleuries : Suite au passage du jury "Pays Haute Somme", plusieurs maisons de la commune ont retenu l'attention de la photographe et ont été proposées pour participer au concours. Résultat : Mme KULAWIAK Martine et Mr et Mme LOISEAUX sont lauréats de leur catégorie et sont directement présentés au concours départemental.

Concours Régional Villes et Villages Fleuris : Suite au passage du jury, nous conservons nos "deux fleurs". Cependant, la commune reçoit un avertissement car certains points sont à améliorer. Par exemple : la création d'une commission Fleurissement, mettre en valeur le patrimoine, ne plus utiliser les bâches Polyéthylène, taille moins stricte des arbustes...

Un courrier sera envoyé pour expliquer les problèmes rencontrés avant et après le passage du jury (effacement réseau d'eau et électrique)

8) Organisation 11 novembre

Les habitants de la commune ainsi que le conseil municipal sont invités à la cérémonie qui se déroulera le samedi 11 novembre 2017 à 11h00 au monument aux morts. Un vin d'honneur aura lieu comme chaque année à la salle de motricité.

9) Organisation Noël - Valeurs des bons et colis

Arbre de Noël (samedi 16 décembre 2017) : Un spectacle sera offert par l'association Hervilly-Montigny Loisirs ainsi que la distribution de cadeaux offerts par la commune aux enfants présents.

En ce qui concerne les aînés de la commune, le colis de Noël ainsi que les bons d'achats offerts par la commune seront de la même valeur que les années précédentes.

10) Point des activités de l'association Hervilly-Montigny Loisirs

L'association Hervilly-Montigny Loisirs organise pour les enfants un après-midi Halloween le mardi 31 octobre.

La soirée Beaujolais aura lieu cette année à Cartigny le samedi 18 novembre 2017.

Un concert GOSPEL aura lieu dans l'église d' Hervilly le vendredi 15 décembre 2017 à 20h (places limitées à 160 personnes).

Un spectacle de Noël sera offert aux enfants lors de l'arbre de Noël du samedi 16 décembre 2017.

11) Présentation projet "bureau Mairie"

Pour des raisons d'accessibilités, le transfert de la Mairie (se trouvant à l'étage) dans l'ancienne classe est à l'ordre du jour. M.JACQUET propose au conseil Municipal un plan de la future Mairie. Le cout de cet aménagement est estimé à 2000 € environ (matériaux et mobiliers).

Questions diverses

Élagage : Proposition d'un devis par M.JACQUET suite aux demandes des agriculteurs locaux pour l'élagage des branches du Tilleul à Hervilly qui abîment les antennes des tracteurs. Nous sommes dans l'attente d'autres devis.

Mr JACQUET remercie M.FERREIRA Nicolas d'avoir entretenu le terrain se trouvant derrière le container à verre à Montigny.

La séance est levée à 20h30

